



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.8/2003/11
27 février 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail pour le développement de l'industrie
et de l'entreprise
Quatrième session, 13 et 14 février 2003

RAPPORT SUR LA QUATRIÈME SESSION

FAITS SAILLANTS

À sa quatrième session, le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise:

- A élu M^{me} Judit Habuda (Hongrie) Présidente (par. 6);
- A décidé d'organiser une semaine du développement de l'industrie et de l'entreprise au cours d'une des sessions du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise (par. 10);
- A prorogé les mandats des équipes de spécialistes s'occupant des domaines suivants: le projet CHEMISEED, l'entrepreneuriat et l'atténuation de la pauvreté, l'entrepreneuriat féminin et le développement de l'entreprise via Internet (par. 15, 19, 20 et 24);
- A adopté son programme de travail pour la période 2003-2004 (par. 30).

Introduction

1. Le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise a tenu sa quatrième session les 13 et 14 février 2003.
2. Ont pris part à la session les représentants des pays suivants: Allemagne, Bulgarie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Kazakhstan, Pays-Bas, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie-et-Monténégro, Suède, Turquie et Ukraine.
3. Des représentants de la Communauté d'États indépendants et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) – (Turn Around Management Programme = Programme de gestion du redressement des entreprises) – ont aussi participé à la session.
4. Le Directeur de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement de l'entreprise a souhaité la bienvenue aux délégations et a mis l'accent sur les principales réalisations du Groupe de travail depuis la tenue de sa troisième session, ainsi que sur les principales manifestations qui allaient avoir lieu prochainement sous ses auspices. Pour mieux répondre aux besoins des pays dans le domaine du développement de l'industrie et de l'entreprise, le Bureau du Groupe de travail devrait entreprendre, avec le concours du secrétariat, une évaluation approfondie du programme de travail qui aurait pour objet de répertorier les éléments de programme qui sont utiles à la majorité des États membres et de hiérarchiser les activités en conséquence. Lors des sessions futures du Groupe de travail, il faudrait organiser un débat de fond sur un thème particulier sous la forme d'une table ronde, ce qui contribuerait également à faire mieux connaître les activités du Groupe de travail.

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

Documentation: TRADE/WP.8/2003/1.

5. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire, tel qu'il avait été modifié.

Point 2: Élection du Bureau

6. M^{me} J. Habuda (Hongrie) a été élue Présidente du Groupe de travail. M^{me} D. Karajic (Croatie) et M^{me} T. Skameykina (Fédération de Russie) ont continué d'exercer les fonctions de vice-présidentes.
7. À l'issue de son élection, la Présidente a remercié les membres du Groupe de travail de leur confiance et a invité les pays à contribuer de manière concrète à la mise en œuvre du programme de travail dans le domaine du développement de l'industrie et de l'entreprise.

Point 3: Questions découlant de la sixième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise

Documentation: ECE/TRADE/300.

8. Le Groupe de travail a pris note du rapport du secrétariat sur les résultats de la sixième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise.

9. Le secrétariat a présenté une proposition du Bureau du Comité visant à organiser une semaine du développement de l'industrie et de l'entreprise, y compris un forum se rapportant à cette question, et, éventuellement, une session commune du Groupe de travail et du Comité en mai 2004.

10. Le Groupe de travail a examiné cette proposition et a décidé, en principe, d'organiser une semaine du développement de l'industrie et de l'entreprise, y compris un forum sur un thème particulier, au moment de la tenue d'une session annuelle du Comité. Par ailleurs, il a jugé préférable d'organiser cette manifestation en 2005 afin, d'une part, que le secrétariat dispose de plus de temps pour les préparatifs et, d'autre part, qu'il puisse lui-même examiner l'ordre du jour correspondant à sa prochaine session. Le Groupe de travail a prié le secrétariat de transmettre son opinion sur la question au Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise, à sa prochaine session.

Point 4: Activités en cours

Documentation: TRADE/WP.8/2003/2.

11. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Groupe de travail a examiné les conditions qui permettraient d'accroître l'efficacité de ses travaux, en particulier la stabilité du programme de travail et des ressources disponibles, l'incorporation de débats de fond à ses sessions, la hiérarchisation des éléments de programme et une participation plus active du secteur privé. Plusieurs délégations ont souligné qu'il était important de disposer de l'ensemble de la documentation établie pour les sessions du Groupe de travail dans les trois langues de travail de la CEE et ont prié le secrétariat de veiller à ce qu'il en soit ainsi.

12. Le Groupe de travail a entendu un compte rendu des activités en cours au titre des sous-programmes suivants:

Point subsidiaire 4.1: Restructuration industrielle et développement industriel durable

4.1.1: Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle

Documentation: TRADE/WP.8/2003/3
TRADE/WP.8/SEM.4/11
TRADE/WP.8/AC.1/2002/1
TRADE/WP.8/AC.1/2002/3
TRADE/WP.8/AC.1/SEM.9/2002/2.

13. Le Groupe de travail a entendu un compte rendu des activités en cours de l'Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle, et des résultats de la deuxième réunion de cette équipe tenue le 12 février, présenté par M. Chris Walker, Président de l'Équipe de spécialistes. Ce dernier a invité les gouvernements des États membres de la CEE à participer plus activement aux activités de cette équipe pour qu'elle puisse aider concrètement les gouvernements des pays en transition à mettre au point le cadre réglementaire et politique permettant de promouvoir la restructuration industrielle. Le Groupe de travail a pris note de ce compte rendu.

4.1.2: Équipe de spécialistes du projet CHEMISEED

Documentation: TRADE/WP.8/2003/4
TRADE/WP.8/AC.1/2002/2
TRADE/WP.8/AC.1/2002/4.

14. M^{me} Joëlle Ory, Vice-Présidente de l'Équipe de spécialistes du projet CHEMISEED, a informé les participants des travaux accomplis depuis la précédente session du Groupe de travail, en particulier des préparatifs du séminaire sur l'analyse, les méthodologies de traitement et la réhabilitation des sols et des eaux souterraines pollués, qui se tiendra à Paris du 1^{er} au 3 avril 2003 avec le concours de cette équipe de spécialistes.

15. La réunion a pris note des propositions de l'Équipe concernant les orientations possibles de ses activités. Plusieurs délégations ont manifesté leur soutien aux activités entreprises au titre de ce sous-programme. Le Groupe de travail a décidé de proroger le mandat de l'Équipe de spécialistes du projet CHEMISEED dans la limite des ressources disponibles.

Point subsidiaire 4.2: Systèmes de gestion de la qualité

4.2.1: Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité

Documentation: TRADE/WP.8/2003/5
OPA/AC.28/2.

16. Le secrétariat a rendu compte au Groupe de travail des activités en cours de l'Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité, en mettant en lumière le caractère intersectoriel des travaux sur les systèmes de gestion de la qualité et leurs relations étroites avec la restructuration industrielle.

17. Le secrétariat a également informé le Groupe de travail des résultats de la collaboration de l'Équipe de spécialistes en question avec le Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation (WP.6) de la CEE dans le domaine des normes de qualité. Les pays ont été invités à contribuer aux deux projets actuellement mis au point par la CEE qui concernent respectivement l'harmonisation des règlements techniques dans le secteur des télécommunications et la surveillance de la qualité des produits marchands. Le Groupe de travail a pris note de ces informations.

Point subsidiaire 4.3: Atténuation de la pauvreté

4.3.1: Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté

Documentation: TRADE/WP.8/2003/6
TRADE/WP.8/AC.2/2002/2
OPA/AC.33/2.

18. Le Vice-Président de l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté, M. Yuriy Sosyurko, et le secrétariat ont informé le Groupe de travail des activités en cours de l'Équipe de spécialistes et des résultats de sa troisième réunion tenue le 12 février. Pour que son appellation corresponde mieux à l'orientation principale de ses travaux, l'Équipe

de spécialistes a prié le Groupe de travail de modifier son nom en «Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat des jeunes».

19. Les participants ont exprimé des points de vue divers quant à la question de savoir si la CEE était bien placée pour être l'hôte de cette activité. Le Groupe de travail a décidé de proroger d'une année le mandat de l'Équipe de spécialistes. Il a également prié cette dernière de modifier le libellé de son mandat pour qu'il puisse statuer, à sa prochaine session, à la fois sur le changement d'appellation et sur le nouveau mandat de l'Équipe.

Point subsidiaire 4.4: Entrepreneuriat féminin

4.4.1: Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat féminin

Documentation: TRADE/WP.8/2003/7
TRADE/WP.8/AC.4/2002/2.

20. Le Groupe de travail a entendu un compte rendu du secrétariat sur les activités en cours de l'Équipe de spécialistes. Il a prorogé le mandat de l'Équipe pour une autre année.

Point subsidiaire 4.5: Développement de l'économie numérique

21. La Directrice du Groupe de coordination des activités opérationnelles a rendu compte des travaux consacrés à l'économie fondée sur le savoir durant l'année écoulée et a présenté les 11 rapports de pays ainsi qu'un panorama régional du potentiel des pays par rapport à l'économie fondée sur le savoir, établi par le secrétariat. Le Groupe de travail a pris note de ces informations.

4.5.1: Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via Internet

Documentation: TRADE/WP.8/2003/8
TRADE/WP.8/AC.3/SEM.5/2002/2
TRADE/WP.8/SEM.5/AC.3/2
TRADE/WP.8/AC.3/SEM.6/2002/2
TRADE/WP.8/AC.3/2002/4
TRADE/WP.8/AC.3/2002/6.

22. Un membre du secrétariat a informé le Groupe de travail des activités de l'Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via Internet et de ses principales réalisations durant la période considérée. Compte tenu de l'élargissement des activités de l'Équipe, M. James Dickson, Vice-Président de l'Équipe, a prié le Groupe de travail de changer l'appellation de cette dernière en «Équipe de spécialistes du développement de l'économie fondée sur le savoir».

23. Le Groupe de travail a décidé de créer un groupe consultatif de contrôle chargé d'aider le secrétariat à administrer le fonds d'affectation spéciale du sous-programme sur l'économie numérique et a adopté le mandat de ce groupe (voir l'annexe II). La Présidente du WP.8 et les membres du Bureau de l'Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via Internet ont été nommés membre du Groupe consultatif.

24. Le Groupe de travail a pris note du rapport du secrétariat et a décidé de proroger le mandat de l'Équipe de spécialistes pour une autre année. Il a demandé en outre à l'Équipe de spécialistes de modifier le libellé de son mandat pour qu'il puisse statuer, à sa prochaine session, sur le changement d'appellation de l'Équipe et sur son nouveau mandat.

Point 5: Services consultatifs régionaux

Documentation: TRADE/WP.8/2003/9.

Point subsidiaire 5.1: Entrepreneuriat et PME

25. Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME a rendu compte des activités en cours, axées principalement sur l'évaluation de l'état de développement du secteur des PME dans les pays en transition de la région, l'élaboration d'indicateurs statistiques pertinents et l'octroi aux gouvernements d'une aide consultative sur le cadre réglementaire propice au développement des PME. À l'avenir, le Conseiller régional concentrerait ses activités sur l'élaboration de normes de bonne gestion des entreprises pour les petites sociétés et sociétés de taille moyenne, et sur la création d'un environnement économique viable pour les PME. Le Groupe de travail a pris note de ce rapport et a suggéré de poursuivre les activités consultatives régionales dans ce domaine.

Point subsidiaire 5.2: Entrepreneuriat féminin

26. La Conseillère régionale pour l'égalité des sexes dans l'économie a présenté une vue d'ensemble des travaux entrepris durant la période considérée et a mis en relief un certain nombre de manifestations et de cours de formation s'adressant aux femmes chefs d'entreprise organisés en collaboration avec les gouvernements et ONG de la région de la CEE. Le Groupe de travail a pris note de ce rapport et a suggéré de poursuivre les activités consultatives régionales dans ce domaine.

Point 6: Propositions d'activités nouvelles

Documentation:

27. Les participants à la réunion ont formulé un certain nombre de propositions concernant les orientations que pourraient suivre à l'avenir les activités du Groupe de travail. En particulier, ils ont suggéré que lors de ses sessions futures, le Groupe de travail se penche sur les questions suivantes: la portée et l'impact des technologies nouvelles «plus propres» qui permettent d'économiser l'énergie et qui respectent l'environnement en tant que base de la restructuration industrielle, les incidences pour l'industrie des normes de l'ISO relatives à la protection de l'environnement, les obstacles juridiques à l'espace économique commun dans la région de la CEI et les effets de l'élargissement de l'Union européenne sur la compétitivité des entreprises.

28. Le Groupe de travail a pris note de ces propositions. Il a prié le secrétariat de les étudier dans le contexte de l'examen du programme de travail par les gouvernements et lors du choix du thème de la table ronde qui sera organisée au cours de la session suivante du WP.8. Le Groupe de travail a prié son bureau de choisir le thème de cette table ronde.

Point 7: Questions intersectorielles: Équipe spéciale de haut niveau sur l'évaluation et la capitalisation des biens intellectuels

Documentation: OPA/CONF.1/2002/1
OPA/CONF.1/2002/2.

29. Le secrétariat a présenté les résultats de la première réunion de l'Équipe spéciale de haut niveau sur l'évaluation et la capitalisation des biens intellectuels tenue en novembre 2002 et les recommandations de cette dernière. Le Groupe de travail a pris note de ce rapport.

Point 8: Adoption du programme de travail

Documentation: TRADE/WP.8/2003/10.

30. Le programme de travail a été adopté (voir les annexes I et III).

Point 9: Questions diverses

Point subsidiaire 9.1: Nouvelle procédure d'élaboration et d'adoption du rapport

31. Le Groupe de travail a examiné et adopté une nouvelle procédure d'élaboration et d'adoption de ses rapports de session. À partir de la quatrième session du Groupe de travail, le secrétariat élaborerait le rapport de la réunion après la tenue de la session et non pas au cours de cette session. Lorsqu'il serait prêt, le rapport serait examiné et adopté par le Bureau du WP.8.

Point subsidiaire 9.2: Rationalisation de la documentation

32. Le Groupe de travail a décidé de cesser la publication du rapport sur les activités en cours, qu'il faisait double emploi avec les informations fournies à la rubrique «travaux réalisés» du programme de travail.

Point subsidiaire 9.3: Date de la prochaine session

33. Le Groupe de travail a décidé que sa prochaine session se tiendrait les 12 et 13 février 2004.

Point 10: Adoption du rapport

34. Conformément à la nouvelle procédure adoptée par le Groupe de travail, le rapport sur sa quatrième session sera adopté par son bureau.

Annexe I

Programme de travail pour 2003-2004

1. Le projet de programme de travail pour 2003-2004 a été établi compte tenu des décisions adoptées à la quatrième session du Groupe de travail, tenue en février 2003, ainsi que des décisions prises par le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise à sa sixième session (mai 2002). Comme convenu à la troisième session du Groupe de travail, le projet de programme de travail est structuré autour des trois grands thèmes suivants: a) restructuration industrielle et développement industriel durable, b) développement de l'entrepreneuriat, et c) nouvelle économie fondée sur le savoir.
2. Les délégations sont appelées à formuler des observations sur les projets en cours, à approuver, le cas échéant, la prorogation des mandats des équipes de spécialistes, et à se prononcer sur les nouveaux projets à entreprendre et les équipes de spécialistes qu'il conviendra de créer au titre du programme de travail pour 2003-2004.
3. Un calendrier des réunions prévues ou proposées du Groupe de travail et de ses équipes de spécialistes figure à l'annexe I.

Cadre du programme

4. Le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise (WP.8) a pour mission de favoriser la restructuration industrielle et un développement industriel durable, le développement de l'entreprise et l'économie du savoir. Pour ce faire, il doit:
 - i) Répertorier et étudier les pratiques et politiques qui favorisent le mieux la restructuration industrielle et le développement de l'entreprise;
 - ii) Organiser l'échange d'informations et de données d'expérience et faciliter la coopération internationale entre les secteurs privé et public afin de promouvoir le développement d'entreprises compétitives dans la région de la CEE; et
 - iii) Formuler des recommandations sur les mesures que les gouvernements devraient prendre pour encourager la restructuration industrielle, la création de nouvelles entreprises et l'instauration d'une économie fondée sur le savoir.
5. À sa troisième session, en février 2002, le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise a confirmé la ventilation de ses activités autour de trois thèmes: a) la restructuration industrielle et le développement industriel durable; b) le développement de l'entrepreneuriat; et c) la nouvelle économie fondée sur le savoir. À sa quatrième session, en février 2003, le Groupe de travail a entériné cette ventilation.
6. Le premier groupe de thèmes intéresse les entreprises et les industries qui sont déjà en place et, dans une moindre mesure, les entreprises qui sont relativement récentes, tandis que le deuxième concerne les conditions de fonctionnement des entreprises nouvelles (en particulier les PME) et les activités d'entreprise de différentes couches de la population (c'est-à-dire qu'il a une dimension sociale explicite). Le troisième groupe, quant à lui, est pluridimensionnel

car la nouvelle économie fondée sur le savoir, d'une part crée des conditions nouvelles pour la durabilité de l'industrie de l'avenir, et d'autre part élargit les possibilités qui s'offrent aux nouveaux entrepreneurs.

Pour être plus précis:

7. Le premier thème (sous-programmes Restructuration industrielle, CHEMISEED, Systèmes de gestion de la qualité) se rapporte à la création d'un environnement porteur et d'une compétitivité accrue a) des entreprises et industries déjà en place et b) des nouvelles entreprises émergentes. Sous cette rubrique, le Groupe de travail examine notamment les questions liées à l'instauration d'un cadre réglementaire et politique et à une gestion des entreprises propices à la restructuration des entreprises et industries non compétitives d'une part, et d'autre part les questions liées au développement durable de l'industrie et de ses différents secteurs (réhabilitation des sites contaminés par des substances chimiques et normes de qualité).

8. Le deuxième thème (sous-programmes Entreprenariat et atténuation de la pauvreté et Entreprenariat féminin) concerne la création d'un environnement propice à l'émergence de nouvelles entreprises privées et au développement de l'entreprenariat, notamment l'entreprenariat féminin et l'entreprenariat en tant que moyen d'atténuer la pauvreté. Au titre de cette rubrique, le Groupe de travail a décidé de se focaliser au cours de l'exercice biennal en cours sur l'appui à l'entreprenariat des jeunes en tant que moyen d'aider les pays dont l'économie est en transition à atténuer les retombées du déclin économique et industriel sur les groupes de population vulnérables.

9. Enfin, le troisième thème (sous-programme Développement de l'économie numérique), qui traite de la nouvelle économie fondée sur le savoir, a une portée intersectorielle dans la mesure où il touche aussi bien au développement industriel durable qu'au développement de l'entreprenariat. Sous cette rubrique, le Groupe de travail contribue à la sensibilisation des États membres et aide à évaluer dans quelle mesure ceux-ci sont prêts à intégrer une économie fondée sur le savoir, composante majeure du développement durable futur. Ces rapports d'évaluation portent sur l'infrastructure matérielle, les aspects réglementaires et la composante information de la question. Parallèlement, on y examine l'impact de cette économie du savoir ainsi que les possibilités qu'elle offre aux nouvelles entreprises privées ainsi qu'aux différents types d'entrepreneurs.

1. Titre du programme: Restructuration industrielle et développement industriel durable

Description

10. Le Groupe de travail aide les États membres, et en particulier les pays en transition, d'une part à s'attaquer aux problèmes que pose la restructuration des entreprises et des industries non compétitives, et d'autre part à promouvoir les principes du développement durable dans l'industrie et ses différents secteurs.

1.1 Titre du sous-programme: Restructuration industrielle

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle

Description

11. La restructuration industrielle est un élément clef des réformes économiques tant dans les pays à économie de marché que dans les pays dont l'économie est en transition. Grâce à ce mécanisme, les entreprises et les économies nationales peuvent s'intégrer dans les marchés régionaux et mondiaux. Il est important que des représentants des gouvernements et autres parties prenantes des pays de la région de la CEE échangent leurs points de vue et débattent des enseignements qu'ils ont tirés de la restructuration industrielle. L'étude des modalités et de l'impact social pourrait aider les pays à concevoir des démarches communes et à accroître l'efficacité de la restructuration dans un contexte de transition économique. Des questions telles que le cadre réglementaire, les aspects de la restructuration spécifiques à un secteur industriel donné, le rôle que peuvent jouer les nouvelles entreprises en facilitant la restructuration, et le regroupement industriel et territorial devraient être traitées dans le cadre de ce domaine d'activité.

Travaux réalisés

12. Le secrétariat a publié le compte rendu des travaux de la Table ronde sur la restructuration industrielle dans les pays européens en transition: bilan et perspectives, organisée à Genève en février 2002, dans les trois langues de travail de la CEE (ECE/TRADE/291). Il a également placé le texte des exposés faits lors de cette réunion sur le site Web du WP.8 (<http://www.unece.org/operact/industry/papers.htm>). L'Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle a participé à l'organisation d'un atelier sur le thème «Options politiques et réglementaires permettant de promouvoir la restructuration industrielle», axé sur les problèmes des économies en transition, qui devrait se tenir en avril 2003.

Activités à entreprendre

13. Une conférence régionale sur le rôle des technologies nouvelles dans la restructuration industrielle sera organisée en avril 2003. À cette occasion, il sera également organisé un atelier sur le thème «Options politiques et réglementaires permettant de promouvoir la restructuration industrielle». Un forum sur les aspects sociaux et le financement de la restructuration industrielle se tiendra en novembre 2003.

1.2 Titre du sous-programme: Développement industriel durable – Développement écologique et économique durable de l'industrie chimique (CHEMISEED)

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes du projet CHEMISEED

Description

14. Le sous-programme CHEMISEED couvre tous les aspects de la sécurité, de la sûreté et du développement durable du secteur chimique, y compris les problèmes des sites pollués et

de leur nettoyage. Ce sous-programme vise principalement à aider les pays en transition à assainir les sites pollués par des produits chimiques.

Travaux réalisés

15. L'Équipe de spécialistes a contribué aux préparatifs du Séminaire sur l'analyse, les méthodologies de traitement et la réhabilitation des sols et des eaux souterraines pollués, qui se tiendra à Paris du 1^{er} au 3 avril 2003. Les études présentées à ce séminaire peuvent être consultées sur la page Web du séminaire (<http://www.unece.org/operact/intersol/>).

Activités à entreprendre

16. On trouvera le projet de programme présenté par l'Équipe de spécialistes du projet CHEMISEED à sa troisième réunion, en octobre 2002, dans le rapport de cette réunion (TRADE/WP.8/AC.1/2002/4), qui a été présenté à la quatrième session du WP.8.

1.3 Titre du sous-programme: Systèmes de gestion de la qualité

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité

Description

17. L'Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité aide les gouvernements et les entreprises, en particulier les PME, à appliquer des systèmes de gestion de la qualité afin de renforcer la compétitivité des entreprises de leur pays. À cette fin, l'Équipe de spécialistes étudie les pratiques et les politiques nationales les plus favorables aux systèmes d'assurance de la qualité et organise des échanges d'informations et de données d'expérience entre gouvernements et autres parties prenantes; recueille et analyse les informations sur l'utilisation de systèmes nationaux d'attribution de labels de qualité et de modèles d'excellence dans ce domaine; établit et cherche à promouvoir des critères de mesure de la compétitivité des entreprises; sensibilise à la question de la qualité; et cherche à promouvoir la création de centres de développement de la qualité.

Travaux réalisés

18. L'Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité a participé à l'organisation de la réunion d'experts sur «La manière de devenir fournisseur de grandes sociétés nationales et transnationales», qui aura lieu les 20 et 21 mars 2003. Elle a également entamé une analyse comparative des modèles et pratiques d'excellence pour les PME compte tenu du modèle européen d'excellence de la qualité de la Fondation européenne pour le management de la qualité (EFQM). L'Équipe a lancé des études de faisabilité sur la création de centres de gestion totale de la qualité dans la Fédération de Russie et en Ukraine. Un avant-projet de systèmes de gestion de la qualité conformes à la série de normes ISO 9000 pour l'industrie légère russe a été élaboré et une méthode de formation et d'exécution en groupe a été conçue. L'Équipe a décidé de présenter sur son site <http://www.unece.org/operact/quams.htm> (le questionnaire correspondant se trouvant à l'adresse <http://www.unece.org/indust/sme/qwinners.htm>) une sélection de sociétés lauréates dans leur pays d'un prix qualité.

Activités à entreprendre

19. L'Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité organisera une réunion d'experts sur «La manière de devenir fournisseur de grandes sociétés nationales et transnationales» les 20 et 21 mars 2003 à Genève. Elle procédera également à l'adaptation aux conditions des pays en transition (deuxième trimestre 2002 – mi-2003) d'un CD-ROM interactif pour l'évaluation écologique des entreprises conformément aux dispositions de la norme ISO 14000); à une analyse comparative des modèles et pratiques d'excellence pour les PME compte tenu du modèle européen d'excellence de la qualité de l'EFQM (deuxième trimestre 2002 – fin 2003); à la mise en place d'un centre de gestion totale de la qualité dans la Fédération de Russie sous les auspices de la CEE et du PNUE (2002-2003); à la création d'un centre de la qualité pour la Communauté d'États indépendants (CEI) sous les auspices de la CEE (2002-2003); à la création d'un centre d'appui au mouvement public pour la qualité en Ukraine (2002-2003); et à l'organisation d'un voyage d'étude sur les acquis, au plan de l'apprentissage, des lauréats et des finalistes du concours européen de la qualité, pour l'application de systèmes de gestion de la qualité (deuxième et troisième trimestres de 2002 et 2003). L'Équipe de spécialistes a décidé d'élaborer un modèle de système de gestion intégrée. Un document de travail sur ce point (TRADE/WP.8/AC.5/2002/1) a été présenté à la douzième session du Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation (WP.6), tenue du 28 au 31 octobre 2002. Il a été proposé d'appliquer ce modèle dans le cadre d'un projet commun avec le WP.6.

2. Titre du programme: Développement de l'entrepreneuriat

Description

20. Le Groupe de travail aide les États membres, et en particulier les pays en transition, à créer un environnement propice à l'émergence et au développement de nouvelles entreprises en économie de marché. Il étudie également les questions liées à l'entrepreneuriat féminin et à l'entrepreneuriat en tant que moyen d'atténuer la pauvreté, facilite l'échange d'informations sur les meilleures pratiques dans ces secteurs et élabore des recommandations à l'intention des gouvernements. Le présent programme ne couvre pas les activités intéressant la création de PME, celles-ci étant exécutées par les mécanismes consultatifs régionaux.

2.1. Titre du sous-programme: Entrepreneuriat et atténuation de la pauvreté

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté

Description

21. Ce sous-programme vise à identifier les moyens d'action ayant prouvé leur efficacité pour ce qui est de réduire la pauvreté et les inégalités sociales par le biais d'activités d'entreprise, à échanger des informations sur les meilleures pratiques en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté par la promotion d'activités d'entreprise, et à formuler des recommandations à l'intention des gouvernements des pays en transition. Durant l'exercice biennal en cours, ce sous-programme est axé sur l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes en tant que moyen d'aider

les pays en transition à pallier les conséquences néfastes du déclin économique et industriel sur les groupes vulnérables de la population.

Travaux réalisés

22. L'Équipe de spécialistes a organisé en août 2002 le premier Forum régional sur les jeunes: sécurité, possibilités et prospérité, au cours duquel les participants ont élaboré des recommandations à l'intention de la CEE et d'autres organismes des Nations Unies concernés par les questions relatives aux jeunes (affichées sur le site Web de l'Équipe de spécialistes à l'adresse <http://www.unece.org/operact/meetings/youth/recomend.htm>). À sa deuxième réunion, en août 2002, l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté a décidé de constituer trois sous-groupes chargés respectivement de la sélection des projets, de l'élaboration de recommandations et des meilleures pratiques dans le domaine de l'entrepreneuriat des jeunes.

Activités à entreprendre

23. Le secrétariat exploitera les recommandations du Forum régional sur les jeunes d'août 2002 pour encourager l'examen approfondi des problèmes qui se rapportent à l'entrepreneuriat des jeunes et donner aux gouvernements des conseils afin de faciliter ce type d'entrepreneuriat. Les possibilités d'un partenariat efficace entre le secteur public et le secteur privé dans ce domaine seront pleinement examinées. Le secrétariat étudiera la possibilité d'organiser un atelier sur l'entrepreneuriat des jeunes dans les pays membres de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (OCEMN) dans la République de Moldova au cours du premier semestre de 2003 (en coopération avec l'OCEMN et la Fondation Konrad Adenauer) et de contribuer à l'organisation du premier forum sous-régional sur l'entrepreneuriat des jeunes à l'intention des pays d'Europe du Sud-Est et de la CEI à Kiev (Ukraine).

2.2 Titre du sous-programme: Entrepreneuriat féminin

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat féminin

Description

24. Ce sous-programme vise à coordonner l'action des États membres pour encourager la participation des femmes au développement de l'entreprise et améliorer l'accès des femmes chefs d'entreprise aux ressources financières, à l'information et aux réseaux internationaux. L'Équipe de spécialistes aidera les États membres à promouvoir l'entrepreneuriat féminin grâce à: i) une évaluation de la situation des femmes chefs d'entreprise dans les différents pays, ii) un examen des politiques nationales et un inventaire des meilleures pratiques, et iii) l'élaboration de directives et de recommandations relatives à la politique à mener.

Travaux réalisés

25. L'Équipe de spécialistes a contribué à l'organisation du deuxième Forum régional des femmes chefs d'entreprise, qui se tiendra les 17 et 18 mars 2003. Le secrétariat a contribué à l'organisation de la Table ronde sous-régionale sur l'entrepreneuriat féminin lors du Sommet économique des pays de l'Initiative de l'Europe centrale (IEC) tenu à Trieste (Italie)

en novembre 2001 et de la Table ronde sur les femmes et les technologies de l'information et de la communication (sommet de l'IEC, Macédoine, novembre 2002). Lors de sa deuxième réunion, tenue le 30 août 2002, l'Équipe de spécialistes a constitué deux équipes spéciales, l'une chargée des meilleures pratiques et des projets, et l'autre de la mise en place de réseaux. La première a élaboré un modèle type pour la soumission des projets ainsi que des critères d'évaluation des projets et la seconde un questionnaire type pour la création de réseaux de femmes chefs d'entreprise. L'Équipe a également créé sa page Web sur le site de la CEE (<http://www.unece.org/operact/women/team.htm>). La galerie de portraits d'éminentes dirigeantes d'entreprise a été réaménagée afin d'y inclure quelque 200 femmes chefs d'entreprise originaires de 34 pays (<http://www.unece.org/operact/gallery>). Enfin, la CEE a poursuivi son concours d'excellence destiné aux femmes chefs d'entreprise pour l'année 2002, qui s'achèvera en mars 2003 à l'occasion du deuxième Forum régional des femmes chefs d'entreprise (on trouvera des renseignements sur le concours et les participantes sur le site <http://www.unece.org/indust/sme/candidates.htm>).

Activités à entreprendre

26. Le deuxième Forum des femmes chefs d'entreprise se tiendra à Genève les 17 et 18 mars 2003. Le secrétariat élaborera une publication sur l'entrepreneuriat féminin en Europe orientale et dans les pays de la CEI en s'appuyant sur une sélection de documents établis pour le premier Forum CEE des femmes chefs d'entreprise et pour les réunions de l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat féminin. La possibilité d'organiser le congrès régional des coopératives de crédit féminines et une table ronde sur le commerce électronique sera envisagée.

3. Titre du programme: Nouvelle économie fondée sur le savoir

Description

27. Au titre de ce programme, le Groupe de travail fournit des renseignements et contribue à sensibiliser les États membres, en particulier les pays en transition, à la nouvelle économie qui est largement tributaire de l'apport de capital intellectuel et de l'innovation. Il aide également les États membres à évaluer leur état de préparation à l'économie fondée sur le savoir. Cette évaluation permettra d'identifier les lacunes de l'infrastructure matérielle, des systèmes d'information et du cadre réglementaire dans la perspective de l'innovation et de l'application des technologies nouvelles.

Travaux réalisés

28. À l'initiative du secrétariat, le secrétariat de la CEE a établi 11 rapports de pays dans un document intitulé «Towards a Knowledge-based Economy. Country Readiness Assessment Reports» qui porte sur l'Arménie, le Bélarus, la Bulgarie, la Fédération de Russie, la Géorgie, le Kirghizistan, la Lettonie, la Slovaquie et la Yougoslavie (ECE/TRADE/311/2-12), dans lequel il évalue le potentiel de ces pays par rapport à l'économie fondée sur le savoir. Un panorama régional sur cette question a également été établi (ECE/TRADE/311/1).

3.1 Titre du sous-programme: Développement de l'économie numérique

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via Internet

Description

29. Ce sous-programme étudie les conséquences de la nouvelle économie numérique sur les sociétés des pays membres ainsi que les potentialités et les défis qui en résultent pour le progrès économique et social. Il vise à aider les États membres à utiliser les technologies de l'information et de la communication, à tirer parti des avantages économiques découlant de cette utilisation et à s'intégrer dans la nouvelle économie mondiale fondée sur le savoir. À cette fin, le secrétariat de la CEE et celui de l'UIT sont convenus de coopérer davantage par le biais d'un Mémoire d'accord sur le développement de l'économie de l'information mettant particulièrement l'accent sur la politique et la réglementation électroniques.

Travaux réalisés

30. L'Équipe a participé à l'organisation de diverses manifestations: Conférence internationale conjointe de la CEE sur le cybertravail et le télétravail des femmes (janvier 2002, Pologne); Atelier sur la mise en place d'un cadre réglementaire électronique (février 2002); Forum de la CEE sur le règlement des différends en ligne (juin 2002); réunion du Groupe conjoint d'experts CEE/UE sur les questions de stratégie et de politique électroniques (octobre 2002, Belgique); manifestation sur la politique et la réglementation électroniques organisée par la CEE à l'occasion de la Conférence paneuropéenne, en marge du Sommet mondial sur la société de l'information (novembre 2002, Roumanie); et Séminaire international CEE/SSPA sur l'administration électronique (décembre 2002, Italie). L'Équipe a tenu ses quatrième et cinquième réunions. Le secrétariat a publié le document intitulé Information Economy Report 2002-2003 (ECE/TRADE/297), qui couvre 16 pays de la région, et a continué de travailler sur les nouvelles publications intitulées «Cyberspace Regulatory Framework Development» et «Online Dispute Resolution».

Activités à entreprendre

31. L'Équipe de spécialistes participera à l'organisation de diverses manifestations: Séminaire international CEE-SSPA sur la gestion publique au service du développement de l'administration électronique en Europe et dans les pays en transition, 13 et 14 décembre 2002 (Caserta, Italie); deuxième Atelier sur l'élaboration d'un cadre réglementaire pour le cyberspace, 12 février 2003 (Genève, Suisse); Conférence régionale des pays de la CEI sur le développement de l'économie du savoir, 12 avril 2003 (Bichkek, Kirghizistan); Forum annuel de la CEE sur le règlement des différends en ligne, 5 et 6 juin 2003 (Genève, Suisse); Forum sur le développement de l'économie du savoir, 5 novembre 2003 (Genève, Suisse); et Séminaire annuel sur le développement de l'administration électronique, 4 et 5 décembre 2003 (Caserta, Italie). Le secrétariat poursuivra l'exécution du projet CEE/UE sur le développement du cybertravail en Europe centrale et orientale, 2002-2003 (le développement du cybertravail vise à promouvoir de nouvelles méthodes de travail grâce à des outils d'information et de communication tels que le télétravail et le travail mobile). Afin d'évaluer le potentiel des pays en transition en matière de développement économique numérique, l'Équipe établira des rapports

par pays sur l'économie de l'information. Cette série se poursuivra, pays par pays et sur une périodicité annuelle, dans la mesure des ressources disponibles. Le secrétariat prévoit d'élaborer des publications traitant des questions ci-après: élaboration d'un cadre réglementaire pour le cyberspace (2003), règlement des différends en ligne (compte rendu sur les travaux du Forum CEE sur le règlement des différends en ligne de juin 2002, traitant de l'état des connaissances et des principales questions connexes) (2003); développement des systèmes de paiement électronique dans les pays en transition, en coopération avec l'Institut allemand de prospective technologique et d'analyse des systèmes (ITAS) (2003); et développement de la politique électronique dans les pays en transition (2003).

Annexe II

Fonds d'affectation spéciale sur le développement de l'entreprise via Internet Groupe consultatif de contrôle

Mandat

1. **Objectif.** Le Groupe consultatif de contrôle est créé par le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise (WP.8) en vue de faciliter l'administration du Fonds d'affectation spéciale sur le développement de l'entreprise via Internet. Le Groupe consultatif donnera des conseils au secrétariat sur le décaissement des ressources disponibles au titre de ce fonds d'affectation spéciale, en vue de renforcer sa contribution à la réalisation des objectifs de l'Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via Internet qui est chargée des fonctions suivantes:

- Procéder à des consultations officielles avec des spécialistes des entreprises Internet, des représentants des gouvernements et des organisations compétentes dans le cadre de la collaboration entre le secteur public et le secteur privé.
- Aider les gouvernements des pays en transition à prendre des initiatives concernant la société de l'information, et notamment à élaborer des politiques et un cadre réglementaire pertinents propres à accélérer le processus.
- Contribuer à l'établissement de conditions propices au développement des services liés au commerce électronique et à Internet dans les pays en transition, afin de promouvoir le développement de l'entreprise.
- Aider les autres organisations internationales et les organisations non gouvernementales à poursuivre les objectifs recensés dans les initiatives nationales relatives au développement de l'entreprise via Internet.
- Aider les pays en transition à organiser des séminaires, des colloques, des ateliers et d'autres rencontres informelles sur les questions liées au développement de la société de l'information (TRADE/WP.8/2000/7).

2. **Composition.** Le Groupe consultatif se composera des membres du Bureau de l'Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via Internet et du Président ou d'un vice-président du WP.8.

3. **Organisation.** Le secrétariat établira un plan annuel des dépenses imputées sur le Fonds d'affectation spéciale. Ce plan/budget sera communiqué aux membres du Groupe consultatif pour observations et suggestions. Les dépenses effectives (c'est-à-dire l'affectation des ressources) seront comparées aux montants budgétisés chaque année et cet état des dépenses sera mis à la disposition du Groupe consultatif. Conformément aux règles en vigueur à l'ONU, l'administration du Fonds d'affectation spéciale et l'approbation des dépenses incomberont au secrétariat. Le Groupe consultatif de contrôle exercera un rôle de conseil et de surveillance de manière à renforcer les activités et les objectifs de l'Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via Internet.

Annexe III**Calendrier provisoire des réunions du Groupe de travail pour
le développement de l'industrie et de l'entreprise
pour 2003-2004**

2003	
12 février	Troisième réunion de l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté
12 février	Deuxième Atelier sur l'élaboration d'un cadre réglementaire pour le cyberspace
12 février	Deuxième réunion de l'Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle
12 février	Septième réunion de l'Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via Internet
13 et 14 février	Quatrième session du Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise
14 mars	Troisième réunion de l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat féminin
17 et 18 mars	Deuxième Forum régional sur les femmes chefs d'entreprise
19 mars	Forum sur les meilleures pratiques en matière de développement de l'entrepreneuriat et des PME: l'expérience de la Croatie et de la Slovaquie
20 et 21 mars	Réunion d'experts sur la manière de devenir fournisseur de grandes sociétés nationales et transnationales
22 mars	Deuxième réunion de l'Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité
1 ^{er} au 3 avril	Séminaire sur la décontamination des eaux souterraines et des sols (Paris, France)
12 avril	Conférence régionale de la CEI sur le développement de l'économie fondée sur le savoir (Bichkek, Kirghizistan)

23 avril	Atelier sur les options politiques et réglementaires permettant de promouvoir la restructuration industrielle dans la région de la CEE
24 avril	Conférence sur l'innovation en tant qu'instrument de la restructuration industrielle
30 juin et 1 ^{er} juillet	Forum de la CEE sur le règlement des différends en ligne
13 octobre	Quatrième réunion de l'Équipe de spécialistes sur le projet CHEMISEED
14 octobre	Quatrième réunion de l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat féminin.
14 octobre	Forum sur les meilleures pratiques en matière de développement de l'entrepreneuriat et des PME: l'expérience de la Fédération de Russie
15 octobre	Forum sur les meilleures pratiques en matière de développement de l'entrepreneuriat et des PME: l'expérience de la Slovaquie
15 et 16 octobre	Réunion d'experts sur les meilleures pratiques en matière d'entrepreneuriat féminin
16 et 17 octobre	Réunion d'experts sur les meilleures pratiques en matière de promotion et de soutien des PME
7 novembre	Forum sur le développement de l'économie fondée sur le savoir
6 et 7 novembre	Huitième réunion de l'Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via Internet.
26 et 27 novembre	Forum régional sur le traitement des aspects sociaux et le financement de la restructuration industrielle dans les pays en transition
28 novembre	Troisième réunion de l'Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle
4 et 5 décembre	Séminaire annuel CEE/SSPA sur la gestion publique du développement de l'administration électronique (Caserta, Italie)

2004	
9 et 10 février	Quatrième réunion de l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat des jeunes
11 février	Quatrième réunion de l'Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle
12 et 13 février	Cinquième session du WP.8
29 et 30 mars	Troisième Forum de la CEE sur les femmes chefs d'entreprise
30 mars	Cinquième réunion de l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat féminin
30 mars	Réunion commune CEE-Initiative centreeuropéenne (ICE) du Groupe de travail des PME
31 mars	Sixième Forum sur les meilleures pratiques en matière de développement de l'entrepreneuriat dans les pays en transition
1 ^{er} et 2 avril	Réunion d'experts sur les questions intéressant les PME
11 avril	Atelier sur la restructuration industrielle dans les villes et les régions monoindustrielles
17 et 18 mai	Atelier sur l'analyse comparative de la qualité
5 et 6 juillet	Réunion d'experts relative aux incidences sur l'égalité entre les hommes et les femmes de l'élargissement de l'Union européenne
21 octobre	Atelier sur les pratiques de gestion propices à la restructuration industrielle
22 octobre	Cinquième réunion de l'Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle